

Lanester, le 10 avril 2016

Madame Thiery bonjour,

Devant l'urgence de la situation, je tiens à vous transmettre les dernières informations que nous avons recueillies au sujet des compteurs linky. En effet, nous sommes allés samedi sur le marché de Merville, et dimanche sur celui de Ploemeur.

Nous pouvons relever à ce jour

- Un habitant de Kerroc'h, sportif de haut niveau, dont le voisin non mitoyen a eu le compteur changé, a eu tout de suite des palpitations, et son ordinateur a grillé.
- Un habitant de Lorient a, depuis la pose du compteur, de très violents acouphènes et des bruits d'explosion dans les oreilles, surtout le soir.
- Une dame de Ploemeur a eu le système électrique de fermeture de la porte du garage qui a grillé.
- Une autre de Ploemeur a eu son lave-linge de grillé.
- Deux incendies viennent d'avoir lieu du compteur dans le Finistère pour défaut de pose.
- Un monsieur qui fait partie de l'expérimentation à Ploemeur depuis nov 2015 a eu déjà 3 coupures longues (3/4h) avec impossibilité d'utiliser même son chauffage en période froide...
- Pour ma part, après seulement 3 h passées sur le marché de Merville, zone où le compteur est installé, j'ai ressenti une « barre » sur le front, et des palpitations, ce qui n'a pas été le cas le soir devant l'hotel de ville. Je vais demander à l'association Priartem mon enregistrement.

Nous voulons demander que les relevés établis en entretiens privés, faits sur l'expérimentation et suivis par le csf soient à disposition, et que les problèmes déjà enregistrés soient remis à l'anses pour son étude.

Il est urgent d'arrêter la pose des compteurs tant que l'anses et l'inres n'ont pas rendu leurs études.

Nous vous transmettons ci-joint l'article paru avec Jo Brohan de Morbihan énergies, il est fait état d'une cession des compteurs à erdf en 2024, avez-vous donc un certificat de cession ? Un courrier signé de Mr Brohan stipule que les compteurs seront leur propriété effective en 2024.

Nous vous demandons par la présente de convoquer un conseil municipal extraordinaire et de voter la suspension voire le refus de la pose de ces compteurs jusqu'à ce que les résultats de

l'enquête de l'ances soient publiés. Nous vous demandons également en tant que 1^{ère} adjointe de la communauté d'agglomération de Lorient, d'informer vos collègues et de voter cet arrêt dans toutes les villes où la pose est prévue, comme a pu le faire l'île de Groix.

L'annexe I de la Directive européenne, visant la protection des consommateurs (sic), stipule effectivement qu'au moins 80 % des clients seront équipés de systèmes intelligents de mesure d'ici à 2020 (La France plus européenne que Bruxelles a fixé un objectif de déploiement à **95%** à 2020) **si la mise en place de compteurs intelligents donne lieu à une évaluation favorable.**

Il en va de la sécurité des citoyens, affirmez votre droit de protection, de toute urgence.

Danièle Bovin

Le collectif citoyen de Lanester

Citoyenne avertie et responsable,

non moins averti et responsable,